

COMMERCE INTERNATIONAL

Comment la guerre tarifaire de Trump déstabilise le commerce mondial



Manifestation de la Confédération coréenne des syndicats contre la politique tarifaire de Donald Trump envers la Corée du Sud, à Séoul, le 30 septembre. AHN YOUNG-JOON/AP

Julien Bouissou

Il y a six mois, le 2 avril, le président américain dévoilait ses « droits de douane réciproques » sur le reste du monde. Depuis, le multilatéralisme bâti après la seconde guerre mondiale se fissure

C'est une guerre sans fin. Six mois après le 2 avril, décrété « jour de la libération » par Donald Trump, l'offensive douanière américaine se poursuit. Le jeudi 25 septembre, le président américain a annoncé de nouveaux droits de douane s'élevant jusqu'à 100 % sur les meubles, les poids lourds et les médicaments brevetés. Un mois plus tôt, le 27 août, c'est l'Inde qui a été visée par une taxe de 50 % sur ses importations, car Washington lui reproche de soutenir la Russie dans ses efforts de guerre en lui achetant son pétrole.

Lorsque le locataire de la Maison Blanche les a dévoilées, le 2 avril, les droits de douane étaient alors présentés comme « *réciproques* » : ils avaient pour but de réduire le déficit commercial américain, qui a atteint le chiffre record de 1 200 milliards de dollars (plus de 1 023 milliards d'euros) en 2024, soit 4 % du PIB, assurait Washington. Depuis, ils sont aussi devenus une arme au service des intérêts géopolitiques et économiques des Etats-Unis. Quel que soit le grief, la même menace est toujours brandie. L'Union européenne (UE) impose, fin septembre, une amende record de 2,95 milliards de dollars à Google ? Le président américain laisse entendre qu'il ripostera en taxant les importations européennes. Le 12 septembre, l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro, allié de M. Trump, est condamné à vingt-sept ans de prison dans son pays pour tentative de coup d'Etat après sa défaite lors de l'élection présidentielle en 2022 ? Une surtaxe de 50 % est imposée sur les produits brésiliens.

Instruments du « Make America Great Again », les droits de douane inciteraient les entreprises étrangères à ouvrir des usines sur le sol américain et à créer des emplois, argue également Washington. De fait, les annonces d'investissements se sont multipliées ces derniers mois, du fabricant de semi-conducteurs Nvidia, qui a promis d'investir 500 milliards de dollars aux Etats-Unis au cours des quatre prochaines années, au laboratoire français Sanofi, qui s'est engagé sur la somme de 20 milliards de dollars.

« Rien à voir avec la réalité »

Mais, selon une étude du très conservateur et libéral American Enterprise Institute publiée le 24 septembre, même avec des droits de douane élevés, les emplois dans le secteur manufacturier ne dépasseront jamais 9 % de la population active américaine, très en deçà des niveaux enregistrés dans les années 1960, où ils atteignaient

26 %. Avec l'automatisation des chaînes de production, les usines créent moins d'emplois, et la main-d'œuvre qualifiée est difficile à trouver aux Etats-Unis.

M. Trump soutient également que ses mesures serviraient à alléger la dette. Il cite régulièrement une étude du Congrès américain selon laquelle les recettes rapportées par les droits de douane (qui frôlaient en moyenne, à la fin août, 20 %, soit le niveau le plus élevé depuis les années 1930) permettraient de réduire la dette publique de 4 000 milliards de dollars sur dix ans. Mais les droits de douane n'ont rapporté pour l'instant que 77 milliards de dollars (sur l'année fiscale 2025), soit 2 % du budget total.

« Les annonces de M. Trump n'ont souvent rien à voir avec la réalité », relativise un haut fonctionnaire de la Commission européenne. Richard Baldwin, professeur d'économie internationale de l'IMD Business School à Lausanne, va plus loin : il estime que le président américain « utilise les chiffres des droits de douane comme des confettis » : il les jette en l'air pour attirer l'attention, puis les laisse tomber en les oubliant. « Il lance des menaces de taxes spectaculaires et des ultimatums tonitruants, pour ensuite les retirer et faire comme si elles n'avaient jamais existé », résume M. Baldwin.

Au reste, les exemptions de taxes douanières sont nombreuses. Celles-ci concernent près de 50 % des importations américaines, selon les calculs de M. Baldwin. Les droits de douane de 39 % imposés à la Suisse ? Ils ne s'appliquent en réalité qu'à 10 % des exportations helvétiques, car l'or et les médicaments en sont exemptés. Idem pour les exportations indonésiennes de cacao, de caoutchouc et d'huile de palme, qui échappent aux surtaxes américaines.

Au cours des six derniers mois, les pays attachés au multilatéralisme et aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont bien été tentés de former une coalition pour mieux résister aux assauts protectionnistes de Washington. « La réponse individuelle a une portée limitée, seule une coalition coordonnée (UE, Canada, Mexique, Brésil, Corée du Sud) peut exercer une pression économique significative sur les Etats-Unis », écrivaient, en avril, plusieurs économistes dans une note de l'Institut Kiel, basé en Allemagne

L'Europe plie, la Chine riposte

Mais M. Trump a pulvérisé tout espoir en emmenant ses adversaires sur d'autres terrains que celui du commerce. Avec l'UE, il a mis son soutien à l'Ukraine dans la balance. Vis-à-vis du Japon, il menace de remettre en question l'alliance militaire qui protège l'Archipel dans un environnement régional instable. Une stratégie du « diviser pour mieux gagner » qui s'est révélée efficace.

Face au rouleau compresseur Donald Trump, l'UE a plié, divisée entre ceux qui souhaitaient une réponse ferme mais sans avoir grand-chose à perdre en cas de guerre commerciale, à l'instar de la France, et les autres. Fin juillet, Bruxelles a accepté de supprimer les droits de douane sur les produits manufacturés américains contre l'imposition d'un taux ramené à 15 % sur ses exportations aux Etats-Unis, y compris sur les vins et spiritueux. « L'UE n'a pas tiré profit de la taille de son marché pour mieux négocier, elle s'est comportée comme si elle était un petit pays », regrette Isabelle Méjean, professeure d'économie à Sciences Po. « Elle n'a pas utilisé tous les leviers de négociation à sa disposition, renchérit Julian Hinz, économiste à l'Institut Kiel et professeur à l'université allemande de Bielefeld. Elle aurait pu menacer de restreindre les exportations de produits stratégiques comme les machines d'ASML utilisées dans la fabrication des puces électroniques. »

La Chine, elle, a choisi de riposter, quitte à déclencher une escalade tarifaire qui a fait grimper les droits de douane américains jusqu'à 145 % en mai. Depuis, Washington et Pékin ont désamorcé les tensions, ramenant les taxes à 30 % pour les Etats-Unis et à 10 % pour la Chine, tout en prolongeant la trêve commerciale jusqu'au 10 novembre. Pékin a employé une arme redoutable : la restriction aux exportations de minerais utilisés dans les batteries ou dans les puces électroniques, dont elle a le quasi-monopole dans son raffinage.

Malgré ces soubresauts, le commerce mondial a, six mois après le « Liberation Day », mieux résisté que prévu, avec une croissance de 0,9 % attendue en 2025 par l'OMC, qui, en avril, ne tablait que sur 0,2 %. Mais il est encore difficile de mesurer les conséquences de long terme, notamment sur la nouvelle géographie du commerce mondial. D'abord parce qu'aucun précédent historique ne permet de s'y référer : dans les années 1930, en plein apogée du protectionnisme, l'économie mondiale ne ressemblait pas à celle d'aujourd'hui, notamment parce que les échanges de services ont pris beaucoup d'essor depuis. Ensuite parce que la nouvelle architecture mondiale des taxes douanières est encore en construction : les négociations Chine - Etats-Unis ne sont pas terminées et des taxes pourraient encore être relevées. M. Trump a notamment ciblé, fin août, les économies régulant le secteur de la tech, dont l'UE, qui pourraient se voir infliger de nouvelles taxes.

Enfin, il est difficile de savoir si les droits de douane feront chuter les importations américaines. « *Si les entreprises étrangères sont plus nombreuses à construire des usines aux Etats-Unis, elles devront aussi acheter des matières premières ou des pièces détachées, qui seront, au moins en partie, importées* », remarque Julian Hinz. Seule certitude : Washington a détruit le système multilatéral mis en place après la seconde guerre mondiale, fondé sur des règles communes, dont la principale, dite « de la clause de la nation la plus favorisée », garantit les mêmes droits de douane à tous, sans discrimination. Non seulement les Etats-Unis ont renoncé à ce sacro-saint principe, mais ils contraignent le reste du monde à y renoncer également. « *En signant l'accord avec Washington, qui n'est pas conforme aux règles de l'OMC, Bruxelles participe à la fragilisation du système multilatéral* », observe M^{me} Méjean.

Le commerce mondial a perdu des règles stables qui offrent de la visibilité aux investisseurs. M^{me} Méjean rappelle qu'avec l'entrée de la Chine dans l'OMC, au début des années 2000, les droits de douane mis en place par les Etats-Unis n'ont pas beaucoup diminué, mais ils ont cessé d'être imprévisibles, puisqu'ils étaient fixés chaque année par le Congrès américain, ce qui a favorisé les investissements étrangers dans la puissance asiatique.

Faut-il s'attendre pour autant à un recul de la mondialisation, grâce à laquelle 1,5 milliard d'habitants sont sortis de l'extrême pauvreté au cours des quarante dernières années ? Ngozi Okonjo-Iweala, la directrice générale de l'OMC, s'inquiète des « *signes d'une fragmentation du commerce mondial* » dans le rapport annuel de l'institution publié en août. Neil Shearing, le chef économiste du cabinet Capital Economics, estime, dans son livre *The Fractured Age* (« le temps des fractures », John Murray Business, non traduit), que deux mondialisations vont se superposer : celle du libre-échange qui va se poursuivre pour les produits à faible valeur ajoutée, comme les jouets, et celle, compartimentée, où les échanges de technologies seront soumis à de nombreuses restrictions. L'économie ne se démondialise pas, elle se fragmente.